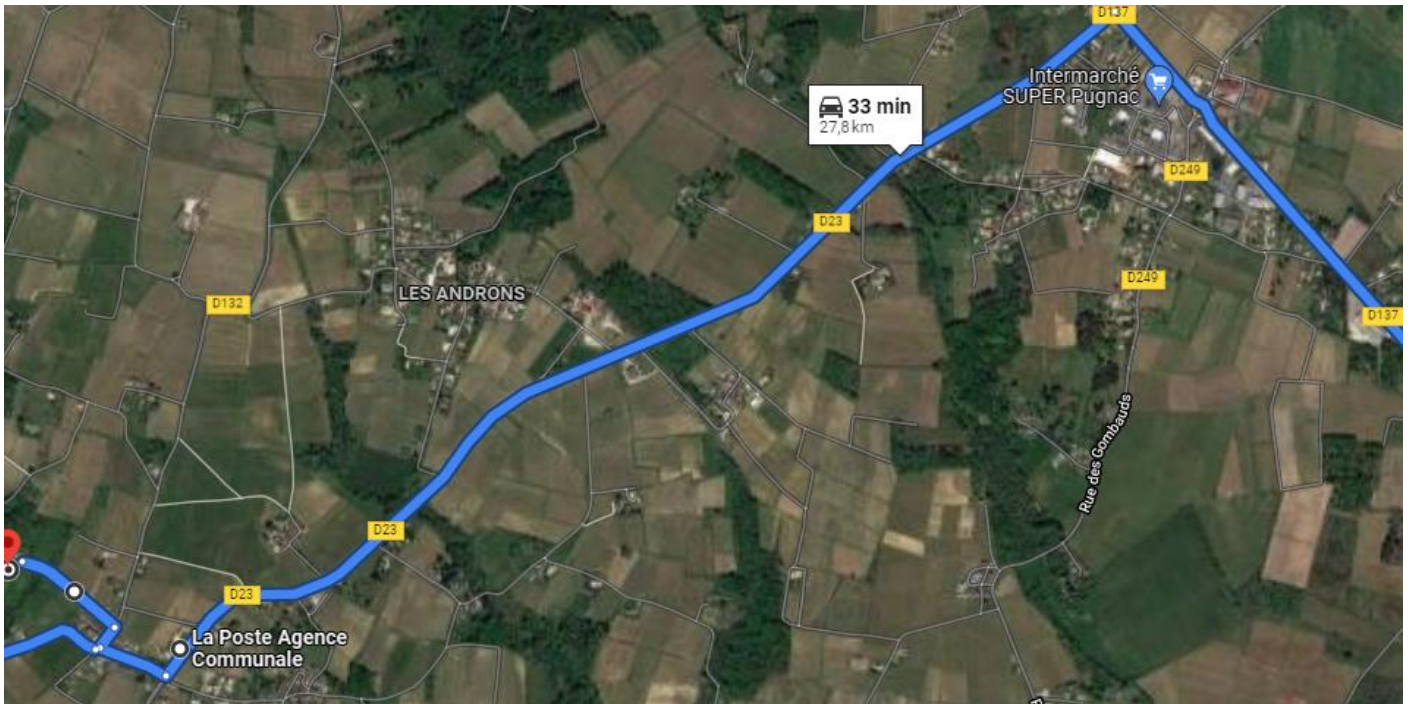


Les chauffeurs de bus n'aimant pas toujours aborder le Moulin par la route normale
Utiliser l'itinéraire suivant qui conduit à se garer devant une ancienne cave -le chemin démarre à droite des tennis. Mais cela oblige les personnes à monter à pieds.



Pour emprunter ce chemin il faut donc :

Arrivé à Pugnac par la 137

A Pugnac, emprunter la D23 en direction de Bourg , Lansac

Arrivé sur Lansac, tourner à droite après l'agence postale , par la D132 .

Arrivé devant la cave tourner à droite et se garer devant les tennis

Le chemin de terre démarre à coté à droite des tennis .

Pour le chemin normal passer à gauche de la cave

Turner à droite après la Mairie

Turner en suite à droite arrivé au chemin qui conduit au parking